6 choses à savoir sur le bus des mers

Présenté mardi, aux élus et à certains acteurs du monde économique, le bus des mers était une des promesses électorales du président de Région, Ary Chalus. Désormais devenus une réalité, les deux bus des mers, dont le coût total est de plus d'1 million d'euros, seront exploités par le Syndicat mixte des transports. Comment ça fonctionne ? Quelles sont les lignes ? Que faire une fois sur terre et où garer sa voiture ? Éléments de réponses ici.

Par **Karel CLOTAIRE**
k.clotaire@agmedias.fr

Imaginez-vous prendre le bateau pour vous rendre au bureau le matin et contourner ainsi les embouteillages de l'agglomération pointoise. Un rêve un peu fou ? Mais qui sera désormais réalisable. Car le bus des mers poursuit actuellement sa phase d'essai à vide, pendant au moins deux mois, avant d'accueillir les premiers usagers.

Premiers passagers en septembre

Encore un peu de patience pour monter sur ces deux bus des mers d'une capacité de 46 places assises, dont trois places pour les personnes à mobilité réduite. Si tout se passe bien, c'est au mois de septembre que les premiers passagers embarqueront. « Nous allons d'abord travailler deux mois sans passagers. Puis à partir du mois de septembre — la Région nous donnera les dates exactes —, nous exploiterons véritablement la ligne avec les passagers », explique Élisabeth Thibault, directrice générale des services (DGS) au Syndicat mixte des transports (SMT)

Quatre escales pour débuter

La ligne 1 d'exploitation comportera quatre escales, que les élus et acteurs du monde économique ont testé mardi. Après un départ du Memorial ACTe, à Pointe-à-Pitre, les bus des mers ont pris ensuite la direction de La Darse, toujours à Pointe-à-Pitre, pour une deuxième escale au quai Lardenoy, à proximité du restaurant Yacht Club. Puis c'est à Bergevin, au nord de la gare maritime de Pointe-à-Pitre, que le bateau a poursuivi sa route. Pour enfin terminer sa traversée à Jarry, plus précisément à l'extrémité de la rue Freysinet. La durée de traversée entre chaque escale ne dépasse pas 15 minutes. Le service devrait fonctionner du lundi au vendredi, de 6 à 19 heures, et le samedi, de 6 à 13 heures (hors jours fériés).

Deux autres lignes au programme

« La ligne 2, également en phase expérimentale, devrait se faire au départ du Gosier, précisément à l'anse Tabarin, pour une arrivée à Jarry en passant par l'Université des Antilles, le MACTe, la Darse, la gare maritime de Bergevin », explique le président de Région Ary Chalus. Mais pour l'heure, l'aménagement au niveau de l'anse Tabarin n'est pas encore finalisé. « Nous travaillons actuellement sur la liaison Port-Louis, Petit-Canal, Vieux-Bourg, Pointe-à-Pitre d'un côté, et ensuite Sainte-Rose, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, de l'autre côté », annonce le président Chalus. Il espère que la population de ces communes s'intéressera à ce nouveau type de transport. « Quand vous sortez de Port-Louis pour venir à Pointe-à-Pitre, je peux vous dire que ce n'est pas vraiment facile », précise Ary Chalus.

La première ligne va desservir le MACTe, la Darse, la gare maritime de Bergevin et Jarry. L'ouverture d'autres lignes est à l'étude. (Photos Karel CLOTAIRE)

Des connexions avec les bus Karu'Lis

Une fois débarqué du bateau, comment arriver à destination finale ? C'est là, que le système de bus Karu'Lis rentre en action. « Il y a un maillage entre le maritime et le terrestre qui se fera, indique Élisabeth Thibault, avec une continuité du service entre le bateau et les bus qui amèneront les passagers vers leur lieu de destination. » Une bonne concordance entre les deux que le président de Région appelle de ses vœux. « Si il y a un bon service et une bonne synchronisation entre les bus de mer et de terre, la population comprendra et laissera sa voiture pour les utiliser . »

Des parkings pour laisser sa voiture

Les usagers au départ du Mémorial ACTe ou de Jarry auront la possibilité de laisser leur voiture sur un parking prévu à cet effet. « Sur Jarry, nous avons un parking sécurisé, fermé et surveillé », tient à rassurer la directrice générale des services du SMT. « Pour les autres points situés en plein centre, comme celui du MACTe, les personnes pourront également y laisser leur véhicule en toute confiance », précise la DGS.

Un ticket de transport unique

D'un montant d'1,20 euro, le ticket de transport servira à la fois au bus et au bateau. « Ce sera beaucoup plus facile et beaucoup plus aisé de se déplacer », affirme Élisabeth Thibault.
Reste à savoir maintenant si les nombreux élus présents à la présentation de ces deux bus des mers donneront l'exemple en laissant leur voiture dans les parkings sécurisés.

Avec un ticket unique d'1,20 euro, le passager pourra effectuer son transport en bateau et en bus, explique Élisabeth Thibault.
(Photo : Région Guadeloupe)

Les élus et acteurs du monde économique laisseront-ils leur voiture pour utiliser le bus des mers ?